

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

DOSSIER R-3897-2014
PHASE 1 – PARTIE HQT

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

HYDRO-QUÉBEC TRANSPORT ET
DISTRIBUTION -
MÉCANISME DE RÉGLEMENTATION
INCITATIVE (MRI)

HYDRO-QUÉBEC, en ses qualités de
Transporteur et de Distributeur

Demanderesse

-et-

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (S.É.)

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE
CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE
(AQLPA)

Intervenantes

**ERRATUM À LA
PROPOSITION D'UN MÉCANISME INCITATIF PRAGMATIQUE ET AXÉ SUR L'INTÉRÊT PUBLIC
POUR HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE
(C-SÉ-AQLPA-0047, SÉ-AQLPA-2, DOCUMENT 1)**

M. Jacques Fontaine, Consultant
M^e Dominique Neuman, LL.B., Procureur

Préparé pour :
Stratégies Énergétiques (S.É.)
Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)

Le 24 février 2017
Erratum le 31 mars 2017

Notre mémoire C-SÉ-AQLPA-0047, SÉ-AQLPA-2, Document 1 est modifié comme suit :

- ❑ En page vi, la phrase finale de la recommandation no. 1-4 est retirée.
 - ❑ En page 37, la phrase finale du paragraphe 34 est retirée, de même que la phrase finale de la recommandation no. 1-4.
-